

Image not found or type unknown



Viager avec usufruitier endettés

Par **cabanes**, le 17/05/2016 à 17:02

Bonjour,

Nous avons acheté un bien en viager il y a 16 ans. Or les usufruitiers connaissent actuellement une situation d'endettement. Est-ce que cette situation peut impacter sur nous ? que risquons-nous ? (nous effectuons mensuellement un virement sur leur compte)

Merci pour votre réponse.